



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



Des professionnels de l'entraide, de l'accompagnement et de la solidarité

Sommaire

Edito du Président	3
PÔLE HEBERGEMENT - LOGEMENT	5
Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale l'Escale	6
Pôle Accompagnement vers l'Emploi	10
Service Intégré d'Accueil et d'Orientaion	12
Hébergement d'Urgence Logement Temporaire	14
Logement Temporaire Riom	15
Accompagnement Social Lié au Logement	16
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale - Vichy	17
Accueil De Jour - Vichy	19
Allocation logement Temporaire	20
Lits Halte Soins Santé - Vichy	21
Service d'Accueil et de Santé Publique de Proximité - Vichy	22
PÔLE ENFANCE - JEUNESSE	23
Foyer Educatif	24
Service Educatif pour Mineurs Non Accompagnés	26
Service d'Action Educative en Milieu Ouvert	28

L'année 2017 est encore un bon exercice inscrit à l'actif de l'ANEF Puy-de-Dôme.

L'activité a augmenté comme en témoignent l'augmentation d'une part du nombre des personnes accueillies en hébergement d'urgence, notamment dans des appartements loués par l'association et, d'autre part, de l'effectif en personnels qui sont passés de 126 à 136 salariés. Un nouveau service a été complètement installé, le service éducatif auprès de 40 mineurs non-accompagnés. Et la grande majorité des services a connu un fort taux d'activités qui, avec une gestion rigoureuse, aboutit à des résultats financiers en hausse.

Mais, pour employer une métaphore cycliste, cette application au travail et cette concentration sur les missions n'ont pas empêché l'ANEF de « lever le nez du guidon ». En effet, notre association a réalisé trois actions significatives au cours de cette année.

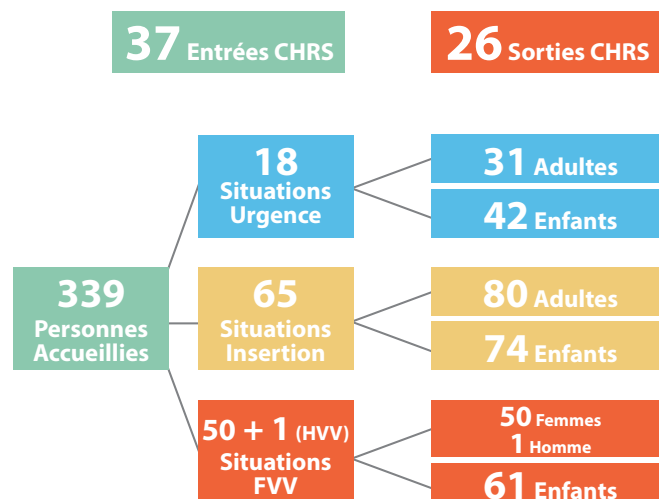
- La première a consisté à élaborer un projet associatif, qui résulte d'un travail collectif approfondi au sein de l'association pendant un an, et qui a été diffusé, notamment sur notre site anef-puy-de-dome.org. Ce projet associatif a dégagé une analyse du contexte et des axes de développement pour 3 ans, et il nous procure une orientation claire et des perspectives.
- La seconde est l'appui apporté au Collectif Pauvreté Précarité dont l'ANEF est membre, au moment du décès de son directeur qui s'ajoutait à des difficultés de gestion. Un mandat de gestion, parfaitement réalisé par notre directeur général et la cheffe du service financier, a permis à cette association de passer le cap et de poursuivre ses missions indispensables dans la métropole.
- La troisième est la dimension nationale qui a été donnée, avec la fédération ANEF, par l'organisation d'un rassemblement des dix associations adhérentes et la tenue d'un colloque sur la protection de l'enfance. Les ateliers entre une centaine de salariés ont permis des échanges approfondis sur les pratiques professionnelles de la fédération. Un temps rappelant l'inspiration de notre fondatrice depuis les camps de concentration a ré exprimé le sens de nos engagements. Et le colloque intitulé « Dessine-moi ta famille. Qui sont les adultes qui font grandir les enfants ? » a brillamment ouvert des pistes sur le partage de la parentalité et de l'autorité ainsi que sur la place pour les professionnels de la protection de l'enfance.

Merci à tous pour ces beaux résultats dont les détails suivent.

François Roche, président

PÔLE HÉBERGEMENT-LOGEMENT

ACCUEIL CHRS INSERTION



- 65 situations prises en charge au total en 2016 (reliquat 2016 + entrées 2017)
- 12 relogements pérennes (dont 5 avec ASLL) sur 26 situations sortie/ CHRS insertion

La durée moyenne de prise en charge pour les situations « sortantes » s'élève à 510 jours sur les places d'insertion, soit une durée moyenne de séjour de 17 mois. Elle a sensiblement augmenté depuis 2016

Deux éléments ont probablement favorisé cette tendance :

- Une offre de proposition de logements moindre de la part des bailleurs publics
- Une complexification importante au niveau de l'instruction des titres de séjour (ou de leur renouvellement) pour certaines personnes hébergées au CHRS qui a contribué à ralentir leur processus d'autonomisation, et de fait leur sortie du dispositif.

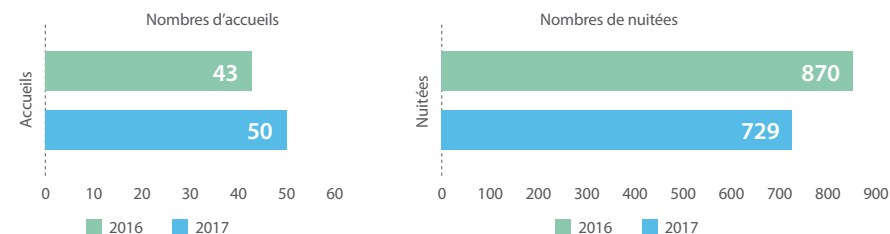
Le taux d'occupation a diminué du fait entre autre de l'inoccupation de certains logements pendant l'année.

Ceci s'explique par :

- Une inadéquation importante (comme en 2016) entre les situations présentées en Commission Hébergement Insertion et les appartements disponibles (peu de familles, plus de situations individuelles), impactant particulièrement les T2/ T3/T4 dont la vacance majeure le nombre de nuitées en moins.

- Une fluidité moindre entre l'orientation CHI et l'admission en CHRS. Le temps de la procédure a augmenté. C'est un point à analyser au CHRS même si notre pratique n'a pas changé, mais à lier également à notre coordination avec le SIO (temps de latence entre l'orientation CHI et l'admission CHRS).
- Aux travaux nécessaires et habituels (du fait d'un patrimoine vieillissant) chaque année sur certains appartements
- **Afin de tempérer cette tendance**, nous avons capté un T3 supplémentaire à l'automne. Nos logements vacants sont tous occupés depuis décembre. Nous avons débuté l'exercice 2018 avec un taux d'occupation de 100 % (contre 89 % en janvier 2017), ce qui laisse en principe présager d'un retour à l'équilibre, les premiers mois de l'année étant habituellement de bons indicateurs de l'activité annuelle.

ACCUEIL DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES



- 1 Homme Victime de Violence accueilli (7 nuitées)
- 56 % des femmes ont été accueillies avec un ou plusieurs enfants
- L'essentiel des FVV accueillies ont entre 18 et 45 ans, avec une prévalence cette année pour la tranche 36/45 ans.
- Les FVV accueillies en 2017 sont encore majoritairement issues de Clermont-Ferrand et de son agglomération.
- **Durée moyenne de séjour FVV -> 14 nuits**
 - 54 % des séjours ont duré de 8 à plus de 14 nuits

La tendance aux séjours plus longs se confirme cette année, favorisée par l'adaptation de notre protocole d'accueil. Cette temporalité assouplie et individualisée nous permet de délivrer un accompagnement social de meilleure qualité et induit plus de sérénité, tant au niveau des personnes accueillies que des professionnels dans l'exercice de leur fonction.

- 16 % des séjours n'ont pas dépassé 3 nuits.

Cette proportion des courts séjours est stable par rapport à 2016. Pour rappel, ils constituaient la majorité des accueils en 2012/2013.

Sur 50 accueils en 2016 :

- **16** femmes ont été orientées vers des structures d'hébergement avec accompagnement (14 en 2016)
- **15** femmes sont retournées au domicile (contre 6 en 2016)

Constats sur l'exercice 2017 :

- une constance dans le nombre d'accueils d'urgence/mise à l'abri
- après expérimentation sur 3 années, la pertinence d'un accueil individualisable, en fonction des besoins spécifiques à chaque situation :
 - pour les sécuriser dans le temps de la crise et les autoriser à prendre le temps de la réflexion
 - pour permettre une mise en adéquation de l'accompagnement à leurs besoins spécifiques
 - pour rendre possible une orientation et une sortie du dispositif adaptées
- la nécessité de créer quelques nouvelles places d'accueil d'urgence adaptées (sur le CHRS projet d'abandon de la place « Hôtel », remplacée par une place « logement »)
- le protocole d'accueil des FVV peut encore être amélioré, notamment en ce qui concerne leurs conditions d'hébergement pendant et surtout après la crise.

LOGEMENTS DE TRANSITION FVV/ALT



7 femmes et 12 enfants
ont été accueillis dans les logements ALT/FVV



7 entrées / 5 sorties



821 nuitées FVV ALT
(+ 1153 nuitées enfants) soit 1974 nuitées au total



4 Relogements pérennes
+ 1 orientation CHRS ANEF 63

**Le dispositif a été
plutôt opérant
en 2017, avec un
taux d'occupation
revenu à 89 %
(71% en 2016).**

HEBERGEMENT URGENGE FAMILLE SUR DISPOSITIF 115

- 100 % de taux d'occupation -> 18 accueils famille, chacune ayant résidé au moins 15 jours.

HEBERGEMENT PRESENTENCIEL – ASAVAIP

- 42 % de taux d'occupation -> 7 accueils pour 310 nuitées

DAHLIR INSERTION – LA PRATIQUE SPORTIVE CONTINUE AU CHRS



BÉNÉFICES CONSTATÉS

Ces activités proposées sont une plus-value et un facilitateur pour l'accompagnement social.

Le CHRS a mis en place une garde d'enfants avec un prestataire extérieur sur 3 séances ce qui a permis à 3 mères de participer.

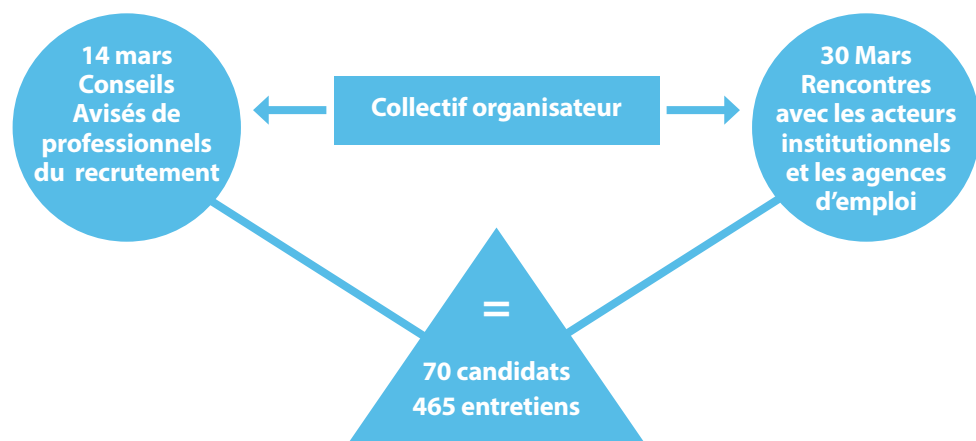
Cette expérimentation démontre que l'atelier pourrait concerner plus de résidentes si la garde d'enfants venait à être systématisée, cette perspective est à l'étude en 2018.

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS :

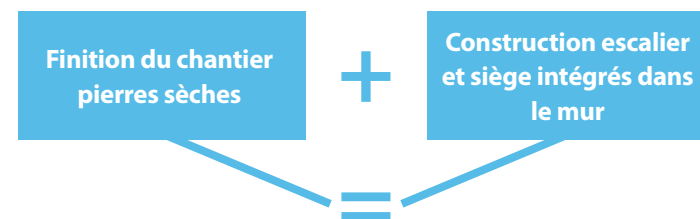
- **63** personnes ont été accompagnées par le PAE (32 femmes et 31 hommes)
- **35** personnes ont enrichi leur parcours d'insertion professionnelle par l'accès à un contrat de travail, à une formation, ou à un diplôme.
 - **4** CDI dont 2 à temps complet / 6 CDD / 8 Intérim
 - **4** entrées en formation qualifiantes / 9 en formation pré qualifiantes
 - **3** contrats d'apprentissage / 1 contrat de professionnalisation
- **17** personnes ont cessé d'être accompagnées par le PAE (essentiellement du fait de fins de prise en charge)
- **22** personnes accompagnées, continuent d'être accompagnées par le PAE en 2018

ACTIONS COLLECTIVES :

Le Carrefour des métiers



La Vigne Aux Iris et Projet Pierres sèches



Formation aux techniques particulières

L'année 2018 verra la création d'un rucher sur la parcelle de Boudes dans lequel tout le travail autour des habiletés sera conservé mais en changeant de support socio-éducatif.

Les permanences dans les services

Nous avons mis en place des permanences dans chaque service à raison de 2 par service sur l'ensemble de l'année (soit 10 permanences).

La première rencontre avec le PAE est facilitée puisque celle-ci se fait dans un cadre que connaît la personne, ce qui génère moins d'appréhension et fait le lien avec les professionnels chargés de l'orientation.

Mobilité

Nous constatons au quotidien que le public accompagné est confronté à 3 problématiques majeures freinant leur employabilité :

- L'acquisition de la langue
- Un mode de garde d'enfants
- L'absence de permis de conduire

Le Pae a donc pris l'initiative de mettre en place un atelier mobilité / code de la route afin d'agir sur ce dernier frein.



« Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020 »

Service Intégré d'Accueil d'Orientation - Clermont-Ferrand

SIO :

Une hausse de l'activité soutenue par l'homogénéisation des prescripteurs et la montée en charge de la sphère des structures dédiées à la demande d'asile.

 **780 demandes**

50 en 2015

154 en 2017

x3

des demandes provenant des structures dédiées à la demande d'asile

Un public toujours aussi jeune isolé et masculin, mais de plus en plus issu de la demande d'asile.

Demandeurs

Typologie des ménages :

58% hommes seuls

Catégorie d'âge :

25% entre 18 et 25 ans

Hébergement antérieur :

23% domicile personnel ou conjugal

22% CADA

De nouveaux partenaires et un dispositif qui s'étoffe.

Au cours de l'année, le nombre de places augmente. Cette augmentation concerne les dispositifs existants, mais aussi l'arrivée de nouveaux partenaires, tels que Forum Réfugiés (intermédiation locative et ALT), Détours (intermédiation locative), Espérance 63 (résidence accueil).

Des signes qui alertent quant à la saturation du dispositif.

La baisse du nombre global de sorties (162 en 2017 pour 204 en 2016) a été contrebalancée par l'accroissement du nombre de places offertes par le dispositif. Cependant, cela n'a pas permis d'éviter une relative embolisation. Ce phénomène se traduit par l'accroissement du nombre de personnes en liste d'attente au 31 décembre, ainsi que par l'allongement des délais d'attente.

SERVICE URGENCE / 115 :

- Des appels toujours plus nombreux : 32 133



AUGMENTATION DE 25 % DES APPELS AU 115

avec une croissance de 30 % de primo-appelants

134 SITUATIONS DE PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES soit une augmentation de 35 % par rapport aux années précédentes

- **Un recours à l'hébergement hôtelier toujours plus développé**
 - Une moyenne de 275 nuitées quotidiennes (150 en 2016), soit une augmentation de 343 % ces 4 dernières années
 - C'est une croissance exponentielle malgré l'augmentation significative du nombre de places d'hébergement en structures, passé progressivement de 270 places en 2016 à 434 places en septembre, pour atteindre 540 places au mois de décembre avec le plan Hiver.
- **Des travailleurs sociaux référents :**
 - Ils assurent l'accueil inconditionnel de tous les primo-appelants (Hors demandeurs d'asile).
 - Référents du parcours résidentiel pour toute personne dite de droit commun, ils orientent les personnes reçues vers leur service social de référence pour (ré) affiliation.
 - Ils répondent aux besoins de première nécessité pour les ménages en situation irrégulière, et assurent l'accompagnement social global des personnes victimes de violences hébergées sur le parc hôtelier.
 - Le public principalement reçu reste composé de familles monoparentales (en augmentation de 50%), d'hommes seuls (+ 130% / 2016) et de familles, même si leur nombre a baissé de moitié avec la fin de la convention avec le Conseil Départemental.

Hébergement d'Urgence Logement Temporaire

L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Appartements d'urgence

39 ménages logés (un parcours résidentiel possible)

23 appartements parc privé

16 logements parc public

Sur la fin d'année, depuis la création du service, 73 ménages accueillis soit 235 personnes.

- **50%** d'entre eux ont intégré directement un logement sur le parc locatif social
- **35%** d'entre eux se sont inscrits dans un parcours résidentiel adapté.

Hébergements « demandeurs d'asile »

Depuis l'été 2015, l'Anef propose un parc de 10 appartements du parc privé, en diffus sur l'agglomération clermontoise pour des familles en demande d'asile, auxquels se sont ajoutés 10 nouveaux logements au 3ème trimestre.

31 familles ont été hébergées, représentant **20085** nuitées, pour une durée moyenne d'accueil de **5** mois.

L'orientation sur ces appartements est réalisée en collaboration avec la Direction Territoriale de l'OFII et le 115, le temps de la procédure de demande d'asile et/ou dans l'attente d'une place en HUDA ou en CADA.

LE LOGEMENT TEMPORAIRE

L'allocation logement temporaire (ALT)

L'urgence des jeunes 18/25 ans : trouver un équilibre et une stabilité

5 jeunes présents, âgés de 20 à 25 ans avec une majorité d'ultra-marins, qui viennent d'hébergements précaires et instables. Isolés, sans soutien familial, ni amical, sans revenu, leur entrée dans le monde de l'emploi et leur accès à un logement autonome s'avèrent très difficile. Cependant 2 d'entre eux ont pu être logés dans le parc public au sortir de la structure.

Des problématiques qui se conjuguent : l'absence de ressources stables, le manque d'autonomie et de repères sont au cœur d'un accompagnement socio-éducatif basé sur l'apprentissage de la vie quotidienne et l'insertion professionnelle.

L'intermédiation locative (IL)

Un hébergement en sous-location pour un objectif d'accès au logement autonome, avec un accompagnement global : social, administratif et budgétaire afin de retrouver une certaine autonomie. Les personnes hébergées sont cependant en capacité d'occuper un logement et faire face aux charges qui y sont liées.

Un turn-over plus important cette année :



6 entrées

1 femme seule, 2 hommes isolés et 1 femme seule avec enfants.



2 familles et un homme seul

orientés en 2016 étaient encore présents en 2017.

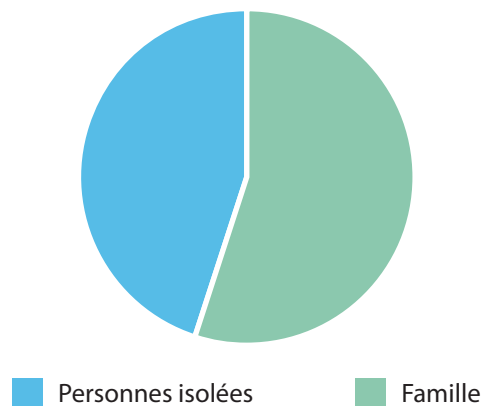


5 sorties

pour une réorientation en CHRS, une orientation sur un bail glissant, et un relogement dans le parc public. 2 personnes sont sorties vers des solutions personnelles

L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

- **Accroissement de l'activité générale :**
 - Augmentation de 26% de l'activité générale du service
 - Taux d'adhésion des usagers
- **La poursuite de l'évolution des pratiques, induite par la nouvelle convention :**
 - Augmentation du travail partenarial avec, notamment, les travailleurs sociaux du conseil départemental
- **Un mode de financement qui n'intègre pas les actes préliminaires à l'ouverture des mesures :** le mode de financement des mesures ASLL ne prend pas en compte le temps consacré à organiser le ou les rendez-vous de contractualisation de la mesure et donc cela génère un certain nombre d'heures non financées.
21 mesures -> non ouvertes = mobilisation d'un travailleur social
- **Une bonne adhésion du public**
Réduction du temps entre la formulation de la demande et ouverture de la mesure = meilleure adhésion des ménages à l'accompagnement
- **La montée en puissance des personnes isolées**
 - Public encore ou toujours centré sur les familles
 - 45% des situations sont des personnes isolées (+10% par rapport à 2016)



UNE LÉGÈRE AUGMENTATION DES PERSONNES ACCUEILLIES : + 13%

33 places

- 27 places d'insertion en regroupé et en diffus
- 5 places d'urgence (abris de nuit)
- 1 place dédiée « personne victime de violences »

276 personnes accueillies

- 52 personnes en CHRS insertion
- 18 femmes/ hommes victimes de violences dans la chambre dédiée
- 206 personnes accueillies sur les places d'urgence

Un taux d'occupation

de 70%
en CHRS insertion

de 106%
en CHRS urgence

- Une durée moyenne de séjour en CHRS Insertion identique à 2016 (un an), permettant l'accès à un logement/ hébergement adapté pour **45 %** des sortants (9 sur 20 adultes sortants) en dépit des problématiques multiples

UNE AUGMENTATION DES FEMMES ACCUEILLIES EN CHRS QUI SE POURSUIT...

- 32 % sont des femmes avec ou sans enfant (50% en CHRS Insertion) contre 24% en 2016 (38% en CHRS insertion)
- Les moins de 25 ans (y compris les mineurs) représentent 60% des personnes accueillies en CHRS Insertion et 27% des personnes en CHRS Urgence
- Une importante diminution des demandes d'admission familiales et une importante augmentation des demandes de réfugiés isolés (récemment reconnus réfugiés)...

UN ACCUEIL DÉDIÉ AUX PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES (PVV)

- **12** femmes et **1** homme ont été accueillis dans ce cadre ainsi que 5 enfants.
- Un accueil d'urgence de courte durée (7 jours renouvelables) correspondant à une mise à l'abri, qui peut se poursuivre par un accueil en CHRS Insertion (2 personnes), en ALT dédié PVV (3) ou en logement autonome (1)... ce qui explique une durée moyenne de séjour de 21 jours...
- Un taux d'occupation de **89%** ce qui montre toute l'utilité de cet accueil spécifique

DE MULTIPLES ATELIERS ET DÉFIS COLLECTIFS PROPOSÉS

- Une seule et même finalité : restaurer une estime de soi et une confiance souvent mises à mal lors de parcours de vie douloureux
- Des axes de défis variés : s'exprimer (ex : café débat), prendre soin de soi (ex : confection de produits cosmétiques), cuisiner (ex : atelier cuisine), avoir la main verte (atelier jardin), être créatif (ex : atelier couture-tricot), aller voir ailleurs (ex : découverte de l'Allier), être solidaire (ex : participer à la Journée de Lutte contre le SIDA)...

1/3 DES PERSONNES ACCUEILLIES ONT MOINS DE 25 ANS

19% sont des jeunes âgés de 18 à 25 ans, 14% sont des mineurs accompagnants

22% des personnes adultes accompagnées sont des femmes

114 personnes accueillies par le travailleur social : 77 hommes, 22 femmes, 15 enfants, ce qui représente 511 entretiens (en hausse de 50% par rapport à 2016 du fait de situations aux problématiques complexes)

DE MULTIPLES DIFFICULTÉS SOCIALES

- Un public marqué par l'isolement : **75%** d'entre eux vivaient seuls (avec ou sans enfants)
- Une hausse des personnes de nationalité étrangère (45 % ne concernent que le hors Union Européenne, 65 % étaient déboutés de leur demande d'asile / de séjour) à corréliser avec le nombre de structures pour demandeurs d'asile dans l'Allier ...
- L'absence totale de couverture sociale pour 1/3 des personnes au 1er entretien
- **39%** se retrouvaient sans logement ni hébergement suite à une sortie de dispositif (hébergement, emprisonnement, hospitalisation) ou d'une défaillance des dispositifs existants (habitat insalubre, expulsion locative) ; 18% suite à des ruptures conjugales ou familiales (dont 3% avec violences conjugales)
- **31%** des personnes témoignaient d'une addiction ; 38% étaient en situation d'errance

UN ACCOMPAGNEMENT PERMETTANT L'ACCÈS AUX DROITS

- **46%** des personnes ont pu accéder à un logement autonome ou un hébergement adapté à leur situation (quand l'information est connue au dernier entretien)
- **7%** des personnes ont vu leurs revenus s'améliorer (droits RSA, retraite, MDPH ouverts)
- Un accompagnement psychologique pour **21%** des personnes, sous forme d'entretiens individuels ou de médiations thérapeutiques individuelles ou collectives...
- Un renforcement du partenariat avec le Pôle de Santé Publique...

Allocation Logement Temporaire – Vichy

UNE FORTE AUGMENTATION DES PERSONNES ACCUEILLIES : + 66%

35 personnes accueillies, dont 17 adultes et 18 enfants

8 hommes et **9** femmes parmi les adultes

5 jeunes accueillis sur les « ALT Jeunes »

7 femmes adultes (sur les 9) accueillies suite à des violences conjugales ; depuis fin 2016, un appartement ALT a été dédié à l'accueil de « Personnes Victimes de Violences » (PVV)

Parmi elles, **3** étaient passées au préalable par le dispositif d'urgence de mise à l'abri au CHRS

L'ACCÈS OU LA RÉOUVERTURE DES DROITS PENDANT LE SÉJOUR...

- Un accès au logement autonome pour les $\frac{3}{4}$ des adultes sortants des ALT, à parts égales vers le logement public et vers le logement privé
- Une solution de sortie en hébergement (CHRS, Familles ou tiers) pour $\frac{1}{4}$ des adultes
- La moitié des sortants étaient en contrat salarié (2 sur les 7 ont signé leur contrat lors de leur séjour en ALT) ou en activité indépendante (1)
- **3** ouvertures de droits RSA sur 4 sortants au RSA et 1 inscription en formation pendant le séjour en ALT

UN DISPOSITIF QUI CONFIRME SA PERTINENCE

- Une durée moyenne de séjour de 5,7 mois (8,8 mois en 2016)
- Un taux d'occupation global de **87%**
- Un taux important d'occupation sur les ALT de type familial : **92%**
- Un taux plus faible d'occupation sur les ALT Jeunes du fait de la problématique de l'accès aux ressources dans les 6 mois : **78%**
- Un taux important d'occupation sur le dispositif dédié « PVV » : **93%**

Lits Halte Soins Santé – Vichy

UNE AUGMENTATION DE 15% DES PERSONNES ACCUEILLIES

34
demandes

13 personnes accueillies

16 personnes ne relevaient pas de LHSS

3 ont refusé de venir

2 n'ont pas donné suite

- 21 personnes prises en charge (dont 1 seule femme) sur les 8 places des LHSS, plus 4 conjoints et 5 enfants accompagnants ; le nombre des personnes accompagnantes a quasi doublé depuis 2016
- Une durée moyenne de prise en charge stable, 5,76 mois, et un taux d'occupation de 87%

UNE LARGE MAJORITÉ DES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 50 ANS

personnes accueillies
de plus de 50 ans

58 %

personnes de
nationalité étrangère

31% en 2016

43% en 2017

UNE PRÉCARITÉ RENDANT DIFFICILE L'ACCÈS AUX SOINS

Une absence de couverture sociale complète et de ressources à l'entrée du LHSS pour la moitié des personnes : le passage en LHSS permet l'accès aux droits et la sécurisation des ressources (demandes de protection juridique) ...

14
sortants

1/3 ont pu accéder à un logement / hébergement adapté (5)

1/3 étaient sur le 115 ou chez des tiers (5)

1/3 étaient soit en parcours de soins (3) soit incarcéré (1)

LA NÉCESSITÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE POUR UNE LARGE MAJORITÉ

30
personnes accueillies

25 ont bénéficié d'un accompagnement psychologique

5 personnes sorties de LHSS

- Une prise en charge médicale variée : problèmes traumatologiques/ rhumatologiques, rééquilibrage des paramètres médicaux (diabète, HTA...), mise en route de traitements sous surveillance médicale, stabilisation en sortie de post-cure...
- En complément des soins et de l'accompagnement social, de multiples ateliers et défis collectifs sont proposés avec une seule et même finalité : restaurer une estime de soi et une confiance souvent mises à mal lors de parcours de vie douloureux

LA MISE EN ŒUVRE DU PÔLE DE SANTÉ PUBLIQUE

- Une mutualisation de moyens effective depuis le 4/11/2016, entre l'ANEF63 (SASPP- Psychologue+ secrétaire), le CCAS de Vichy (Service de Vaccinations- Infirmière) et le Centre Hospitalier de Vichy (la PASS- Médecin + assistante sociale), au service d'un même public précaire ou en voie de précarisation
- Le développement progressif des partenariats, notamment avec la CPAM, le DALHIR, l'EMP, le CSAPA, le CD 03, le SPIP, Pôle Emploi, les associations en charge de l'hébergement et du suivi des demandeurs d'asile,...

UN DISPOSITIF PERTINENT, DONT LA FILE ACTIVE SE RENOUVELLE CHAQUE ANNÉE

1407 rendez-vous honorés

20% avec le médecin

36% avec la psychologue

19% avec l'infirmière

25% avec l'assistante sociale

495 personnes accompagnées dont **353** nouvelles personnes (71%) dont **65** enfants

Adultes nouvellement accompagnés : **53%** d'hommes et **47%** de femmes

UNE GRANDE PRÉCARITÉ FINANCIÈRE, SANITAIRE ET ADMINISTRATIVE

- 31% des personnes n'avaient aucune couverture sociale au 1er rendez-vous, 12% une couverture sociale uniquement de base
- 16% des personnes étaient en attente d'une décision administrative (récépissé,...) et 28% en demande d'asile ; 13% des personnes hors UE bénéficiaient d'un titre de séjour ; 30% des personnes étaient Françaises ou de l'UE (situation administrative inconnue pour 13%)
- 76% des personnes étaient sans emploi, 7 % en maladie/ handicap ou invalidité, 7% en emploi ou formation, 3% étaient des personnes retraitées (non renseigné pour 7%)
- 32% des personnes étaient analphabètes en français et dans leur langue maternelle
- 9% des personnes étaient sur le 115, 47% étaient hébergées (35% en structure, 12% par des tiers), 34% étaient locataires/ sous-locataires ou propriétaires (10% de non renseigné)

PÔLE ENFANCE - JEUNESSE

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS

Nous avons accompagné :

23 jeunes ayant bénéficié d'un contrat jeune majeur, dont 16 jeunes hommes et 7 jeunes femmes.

16 jeunes sont devenus majeurs au sein de notre service,

3 jeunes majeurs dont **1** jeune fille, ont quitté un assistant familial pour rejoindre notre service.

LES ACCUEILS SPECIFIQUES

Nous avons accueilli au total 9 jeunes tout au long de l'année. Sur les accueils spécifiques c'est une augmentation très nette. L'accompagnement externalisé reste majoritaire. Chaque situation a fait l'objet d'un partenariat important avec l'ASE et l'accord de l'Attaché.



8528 JOURNEES REALISEES

Nous restons un service qui prépare la sortie du dispositif ASE pour tous les jeunes que nous accueillons. Nous ne réorientons aucun jeune.

La plupart des jeunes quittent notre service avant 21 ans



42 JEUNES ONT ETE ACCUEILLIS

Le déficit est bien moindre que l'année 2016. Nous observons une baisse de l'activité qui se poursuit. La baisse d'activité nous a obligés à diminuer le nombre de places en FJT

LA BOITE A IDEES

Comme les années précédentes la boîte à idées reste la formule « qui marche », les jeunes adhèrent à ce mode de consultation :

- Moi, Président
- La journée de la femme
- La journée anti-tabac
- Les voeux de la nouvelle année
- La Saint Valentin
- Le Colloque de l'ANEF

POUR 2018

Travailler un projet d'emménagement dans les nouveaux locaux dans le quartier d'Estaing. Nous allons mener une réflexion sur l'hébergement que nous proposons notamment au sein des FJT et les appartements en ville.

Bien qu'inscrites et à l'oeuvre dans notre projet de service, nous souhaitons affiner les questions de bienveillance et envisageons dans la mesure du possible une formation collective sur ce sujet.

La participation et l'expression des jeunes demeurent une priorité dans laquelle nous restons engagés.

Service Educatif pour Mineurs Non Accompagnés

La construction du service, l'hébergement diffus et les moyens alloués, nous amènent à fonctionner sur un mode très collaboratif avec :

- Deux éducateurs spécialisés à temps plein
- La gestionnaire locative à mi-temps
- L'animatrice à mi-temps
- La Direction, le chef de service, la comptable, les psychologues sont mutualisés dans la logique du Pôle Enfance et Jeunesse.
- L'accueil d'un jeune volontaire service civique

L'HEBERGEMENT

Les jeunes sont accueillis sur 17 appartements en cohabitation en règle générale par trois.

LES MISSIONS PRINCIPALES ASSUREES SONT

- La protection jusqu'à 18 ans.
- La préparation à la majorité : scolarité, formation, apprentissage,
- Les démarches administratives en vue d'une régularisation
- L'accompagnement à la vie sociale
- L'accès aux loisirs et à la culture

QUELQUES STATISTIQUES



CE QUE NOUS RETENONS DE L'ANNEE 2017

L'équipe SEMNA construit l'ambition d'avoir une fonction de « passerelle » culturelle et éducative. C'est à dire de transmettre, informer et former ces jeunes à la culture du pays d'accueil, tout en préservant celle du pays d'origine.

LES PERSPECTIVES 2018 : LE PROJET DE SERVICE

Le travail de projet de service va se réaliser tout au long de l'année 2018. Inspiré des recommandations de l'A.N.E.S.M le projet de service va s'appuyer sur :

- La mise en œuvre d'un hébergement
- L'accès à la santé et aux soins
- La mise en œuvre d'un représentant légal pour chaque mineur
- Les démarches favorisant l'intégration au niveau scolaire, professionnel et administratif
- Le repérage et la prévention des risques de traite des êtres humains et d'errance

LES POINTS FORTS

Travaux pour le projet de service 2018/2022

- Validation des pratiques professionnelles élaborées et mises en oeuvre sur la période 2011/2016.
- Formalisation des orientations du service au sein du Pôle Enfance Jeunesse et plus largement dans l'association.
- Réflexion sur la base :
 - Des préconisations de l'évaluation interne.
 - Des préconisations de l'évaluation externe.

Mise en oeuvre de l'évaluation interne

- Du mois de janvier à la fin Août : réactualisation du référentiel d'évaluation interne créé lors de l'évaluation de 2013.
- Début septembre : le comité de pilotage a validé le référentiel. Les groupes de travail sont formés.
- Chaque groupe de travail a identifié les modalités, la méthodologie et les outils d'évaluation.

La démarche d'évaluation interne est toujours en cours début 2018.

Travail sur le projet d'un site pour le Pôle Enfance Jeunesse

Les équipes éducatives se sont investies dans la construction d'un projet de nouvel habitat qui verra le rassemblement du foyer, du service éducatif des mineurs non accompagnés, et du service AEMO sur un même site, permettant ainsi une mutualisation des moyens.

Organisation du colloque de la fédération des ANEF

La fédération des ANEF organisait cette année à Clermont-Ferrand son colloque biennuel sur le thème de la famille et des figures adultes référentes pour aider les enfants à grandir. Le service s'est associé à la préparation de cette manifestation.

POUR LA MISE EN OEUVRE DES PRATIQUES EDUCATIVES

- Poursuite de l'action de formation des professionnels.
- Gestion de la liste d'attente.
- Mise en oeuvre du projet expérimental des mesures d'accompagnement intensif.



34, rue Niel

63100 Clermont-Ferrand

04 73 14 51 50

www.anef-puy-de-dome.org

contact@anef63.org